

PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2019

CONTENU

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
États financiers	
Bilan	4
Résultats et évolution de l'actif net	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires aux états financiers	7 - 12
Renseignements complémentaires à l'état des résultats	13 - 14

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Partenariat du Quartier des spectacles

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers du **Partenariat du Quartier des spectacles** (l'«organisme»), qui comprennent le bilan au **31 décembre 2019**, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du **Partenariat du Quartier des spectacles** au **31 décembre 2019**, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers» du présent rapport. Je suis indépendant de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et je réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et j'apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.



Montréal (Québec)
Le 1^{er} avril 2020

PIERRE POIRIER
CPA auditeur, CA

PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES

BILAN

Au 31 décembre 2019

	2019	2018
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	293 287	330 443
Dépôts à terme, de 1.2% à 2.5%	4 585 674	3 486 659
Débiteurs (note 4)	280 732	320 949
Subventions à recevoir	209 750	52 500
Frais payés d'avance	182 820	156 960
	5 552 263	4 347 511
DÉPÔTS À TERME , 1.25% échéant en juin 2021	261 431	522 591
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	1 295 145	1 185 837
ACTIFS INCORPORELS (note 6)	61 270	152 449
	7 170 109	6 208 388
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	1 294 730	1 062 754
Revenus perçus d'avance	260 255	176 738
Apports reportés (note 8)	2 916 056	2 950 693
	4 471 041	4 090 185
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS ET AUX ACTIFS INCORPORELS (note 9)	1 356 415	1 338 286
	5 827 456	5 428 471
ACTIF NET		
NON AFFECTÉ	1 342 653	679 917
	7 170 109	6 208 388

Engagements (note 10)

APPROUVÉ, pour le conseil :



, Administrateur



, Administrateur

PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET De l'exercice terminé le 31 décembre 2019

	2019	2018
	\$	\$
PRODUITS		
Contributions gouvernementales		
Subvention de la ville de Montréal	3 401 371	4 327 529
Convention de services de la ville de Montréal	2 381 231	2 460 746
Autres subventions	1 242 745	271 020
	7 025 347	7 059 295
Autres produits	1 578 394	1 276 424
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations et aux actifs incorporels (note 9)	650 901	730 676
	9 254 642	9 066 395
CHARGES		
Programmation et animation	3 540 465	3 480 850
Opérations et production	1 574 729	1 497 307
Promotion, communications et affaires publiques	979 546	1 235 203
Plan lumière et technologie	803 498	698 086
Développement	206 728	226 324
Administration	836 039	802 226
Perte sur disposition d'immobilisations et d'actifs incorporels	-	3 190
Amortissement des immobilisations	549 033	594 596
Amortissement des actifs incorporels	101 868	132 890
	8 591 906	8 670 672
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	662 736	395 723
ACTIF NET, au début	679 917	284 194
ACTIF NET, à la fin	1 342 653	679 917

Les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers

PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

De l'exercice terminé le 31 décembre 2019

	2019	2018
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	662 736	395 723
Éléments sans incidence sur les liquidités:		
Amortissement des immobilisations et des actifs incorporels	650 901	727 486
Perte sur disposition d'immobilisations et d'actifs incorporels	-	3 190
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations et aux actifs incorporels	(650 901)	(730 676)
	662 736	395 723
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés au fonctionnement	172 600	287 162
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	835 336	682 885
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des apports	7 659 740	7 291 325
Apports constatés à titre de produits	(7 025 347)	(7 059 295)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	634 393	232 030
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation des dépôts à terme	261 160	(265 796)
Acquisition d'immobilisations et d'actifs incorporels	(669 030)	(421 295)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(407 870)	(687 091)
VARIATION NETTE DES LIQUIDITÉS , au cours de l'exercice	1 061 859	227 824
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE , au début	3 817 102	3 589 278
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENT DE TRÉSORERIE , à la fin	4 878 961	3 817 102

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et des dépôts à terme.

PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

De l'exercice terminé le 31 décembre 2019

1. STATUT ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

Le Partenariat du Quartier des spectacles est un organisme sans but lucratif qui a été constitué le 28 mai 2003 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec. L'organisme a pour mission de contribuer activement au développement et à la mise en valeur culturels du Quartier des spectacles de Montréal.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Utilisation d'estimation

La préparation des états financiers de l'organisme selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur des montants des produits et charges de l'exercice. Les chiffres réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports afférents aux immobilisations sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations acquises. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les cotisations des membres et les autres produits résultant des activités commerciales sont réalisés au cours de la période visée par ceux-ci et lorsque leur réception est raisonnablement assurée.

Apports reçus sous forme de biens et services

L'organisme comptabilise les apports de biens et services à la juste valeur en autant que la juste valeur de ces apports puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable, et si les biens et services sont utilisés dans le cours normal des activités de l'organisme. Ces apports sont constatés et présentés comme produits aux résultats de l'organisme.

Organisme sans but lucratif contrôlé

L'organisme contrôle le « Quartier des spectacles Immobilier », organisme sans but lucratif dont les informations financières ne sont pas consolidées, mais présentées à la note 3.

PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

De l'exercice terminé le 31 décembre 2019

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs et des subventions à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Immobilisations corporelles, actifs incorporels et amortissement

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont comptabilisés au coût d'acquisition. L'amortissement est calculé en fonction de la durée probable d'utilisation de chacun des éléments d'actifs selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des périodes suivantes :

	Périodes
Matériel de site et matériel roulant	7 ans
Mobilier et équipements, équipements - <i>luminaires signature</i> et équipements de scène	3 à 5 ans
Équipements informatiques	3 ans
Logiciels et site Web	3 ans
Améliorations locatives	Sur la durée restante du bail

L'organisme produit des œuvres audiovisuelles à des fins de projections architecturales. Elles ne sont pas destinées à la vente et sont passées en charges lorsque produites.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

3. ORGANISME SANS BUT LUCRATIF CONTRÔLÉ

Depuis le 26 avril 2016, l'organisme contrôle le « Quartier des spectacles Immobilier », organisme sans but lucratif, constitué en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec, qui exploite, dans le Quartier des spectacles, deux immeubles opérés par des restaurateurs. Les excédents nets générés sont affectés à la production d'activités culturelles dans le Quartier des spectacles.

Les états financiers condensés de cette entité non consolidée au 31 décembre 2019 et 2018 et pour les exercices terminés à ces dates sont les suivantes :

PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

De l'exercice terminé le 31 décembre 2019

3. ORGANISME SANS BUT LUCRATIF CONTRÔLÉ (suite)

	2019 \$	2018 \$
Situation financière :		
Actif à court terme	312 200	229 852
Passif à court terme	(40 100)	(38 869)
Total de l'actif net	272 100	190 983

Résultats des activités :

Produits	280 856	268 217
Frais d'exploitation	(199 739)	(179 225)
Contribution aux activités culturelles	-	(75 000)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	81 117	13 992

Les sommes attribuées aux activités culturelles sont incluses dans les autres produits du Partenariat du Quartier des spectacles sous la rubrique « contributions des partenaires ».

Flux de trésorerie :

Rentrées de fonds – activités de fonctionnement	75 786	36 583
Sortie de fonds – activités de financement et d'investissement	-	-
Augmentation de l'encaisse	75 786	36 583

4. DÉBITEURS

	2019 \$	2018 \$
Comptes clients	211 920	205 935
Taxes de vente à recevoir	58 679	108 565
Intérêts courus à recevoir	10 133	6 449
Autres débiteurs	-	-
	280 732	320 949

PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

De l'exercice terminé le 31 décembre 2019

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2019	2018
	Coût	Amortissement	Valeur	Valeur
	\$	cumulé	nette	nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier et équipements	146 076	143 957	2 119	7 315
Équipements - <i>luminaires signature</i>	1 100 105	1 078 570	21 535	29 476
Équipements de scène	6 456 331	5 362 136	1 094 195	903 662
Équipements informatiques	167 644	125 054	42 590	18 150
Matériel de site	1 076 499	943 326	133 173	222 805
Améliorations locatives	131 235	129 702	1 533	4 429
	9 077 890	7 782 745	1 295 145	1 185 837

6. ACTIFS INCORPORELS

			2019	2018
	Coût	Amortissement	Valeur	Valeur
	\$	cumulé	nette	nette
	\$	\$	\$	\$
Logiciels	516 051	454 781	61 270	152 449

7. CRÉDITEURS

	2019	2018
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	1 101 353	833 028
Salaires et vacances	133 053	165 347
Sommes à remettre à l'état	60 324	64 379
	1 294 730	1 062 754

PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

De l'exercice terminé le 31 décembre 2019

8. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectation d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2019	2018
	\$	\$
Solde, au début	2 950 693	3 139 958
Plus, montants à recevoir et reçus au cours de l'exercice	6 990 710	6 870 030
Moins, montants constatés à titre de produits de l'exercice	(7 025 347)	(7 059 295)
Solde, à la fin	2 916 056	2 950 693

9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS ET AUX ACTIFS INCORPORELS

Les apports reportés afférents aux immobilisations et aux actifs incorporels représentent des apports ayant servi à l'acquisition d'immobilisations et d'actifs incorporels de l'organisme. Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations et aux actifs incorporels sont les suivantes :

	2019	2018
	\$	\$
Solde, au début	1 338 286	1 647 667
Plus, apports afférents aux immobilisations et actifs incorporels	669 030	421 295
Moins, montants amortis dans les résultats	(650 901)	(730 676)
Solde, à la fin	1 356 415	1 338 286

10. ENGAGEMENTS

L'organisme loue ses locaux et un espace d'entreposage, en vertu de contrats de location-exploitation qui expire au plus tard en juin 2024 et renouvelable pour une période additionnelle de 5 ans. L'engagement total jusqu'à la fin de la période de location représente une somme de 632 673 \$. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices, compte non tenu des impôts fonciers et autres frais d'occupation, s'établissent comme suit:

	\$
2020	140 594
2021	140 594

2022	140 594
2023	140 594
2024	70 297
	<hr/>
	632 673

PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS

De l'exercice terminé le 31 décembre 2019

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

En vertu d'une entente signée et se terminant en mars 2022, le « Partenariat du Quartier des spectacles » offre des services de direction et de gestion à l'organisme « Pôle sur les données massives en culture » qui opère sous le nom de « Synapse C ». De plus, le Partenariat du Quartier des spectacles a un représentant siégeant au conseil d'administration de « Synapse C ». Les deux organismes coopèrent entre autres, dans l'exécution et la réalisation des activités du projet dénommé « Pôle sur les données massives en art et en culture ».

Au cours de l'exercice, le Partenariat du Quartier des spectacles a reçu des subventions gouvernementales totalisant 730 155\$ dont elle a utilisé 136 247\$ pour rencontrer ses obligations dans le projet et elle a octroyé 593 908\$ comme contribution à « Synapse C » dans le projet. Au 31 décembre 2019, un montant de 143 908\$ est inclus dans les fournisseurs et frais courus.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques. L'analyse suivante présente l'exposition de l'organisme aux risques importants à la date du bilan, soit le 31 décembre 2019.

Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité que des parties manquent à leurs obligations financières. Le risque de crédit associé aux créances est réduit au minimum et les sommes en cause sont non significatives.

Le risque lié à l'encaisse et aux dépôts à terme est également réduit au minimum étant investi auprès d'une institution financière.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre au besoin de trésorerie ou de rencontrer ses obligations à échéance. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses créditeurs. L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs financiers qui peuvent être facilement transformés en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers. Les fournisseurs et autres charges à payer sont généralement remboursés rapidement.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme gère son exposition au risque de taux d'intérêt en maximisant les intérêts gagnés sur les fonds excédentaires tout en maintenant les liquidités minimales nécessaires à son fonctionnement quotidien.

PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

De l'exercice terminé le 31 décembre 2019

	2019	2018
	\$	\$
PRODUITS		
Autres produits		
Cotisations des membres	26 930	25 400
Contributions des partenaires (note 3)	103 297	154 786
Revenus de location et de services	273 726	265 259
Location d'œuvres	903 156	623 152
Coproductions	8 627	75 712
Commandites en biens et services	-	22 270
Revenus de concessions et autres	168 826	47 591
Intérêts	93 832	62 254
	1 578 394	1 276 424

CHARGES

Programmation et animation

Salaires et charges sociales	395 381	534 552
Frais afférents	51 691	56 786
Honoraires professionnels	285 094	277 735
Fonds de soutien à la programmation et à la promotion	936 658	363 700
Programmation et production	1 871 641	2 248 077
	3 540 465	3 480 850

Opération et production

Salaires et charges sociales	1 118 264	1 055 550
Frais afférents	21 503	22 041
Honoraires professionnels	55 825	34 526

Matériel et entretien	314 749	330 423
Entreposage	64 388	54 767
	1 574 729	1 497 307

PARTENARIAT DU QUARTIER DES SPECTACLES

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

De l'exercice terminé le 31 décembre 2019

	2019	2018
	\$	\$

CHARGES (suite)

Promotion, communications et affaires publiques

Salaires et charges sociales	529 254	507 422
Frais afférents	28 351	24 821
Conception visuelle et services professionnels	168 286	236 091
Frais de fonctionnement	32 424	57 513
Publicité et soutien visuel	221 231	409 356
	979 546	1 235 203

Plan lumière et technologie

Salaires et charges sociales	420 097	490 707
Frais afférents	10 653	21 594
Opérations, contrôle et services professionnels	172 748	185 785
Éclairage architectural	200 000	-
	803 498	698 086

Développement

Salaires et charges sociales	189 831	176 034
Frais afférents	10 091	14 581
Services professionnels	6 806	35 709
	206 728	226 324

Administration

Salaires et charges sociales	517 656	517 710
------------------------------	----------------	---------

Frais afférents	27 052	24 020
Services professionnels	80 160	62 315
Frais généraux	211 171	198 181
	<hr/>	
	836 039	802 226
	<hr/>	